



PROCES VERBAL REUNION DU BUREAU DIRECTEUR
MARDI 11 OCTOBRE 2022
en visio conférence

Présents connectés : Nicolas MARAIS, Béatrice PETIT, Yannick PETIT, Christelle INDRILIUNAS, Didier LEBLANC, David DROULLON et Jessica BARBIER.

Excusés : Mathilde DESMEULLES et Fabrice MAHIEU.

Ordre du jour :

- 1) Information sur les licences qualifiées à date
- 2) Approbation de la modification 2^{ème} phase Play-Downs Pré-Nationale suite au forfait de Montville HB
- 3) Point CTA sur les désignations et stages de rattrapage réalisés début octobre
- 4) Lancement du recrutement d'une assistante administrative en remplacement de Corinne – Départ en retraite 31 juillet 2023
- 5) Présentation de la plateforme Eurécia gestion RH

Début de réunion à 19h45

1) Information sur les licences

A la date du 11 octobre 2022, il y a 16.996 licences compétitives qualifiées soit 1754 licences de plus que la saison dernière à la même date.

2) Approbation de la modification 2^{ème} phase Play-Downs Pré-Nationale suite au forfait de Montville HB

Compte tenu du forfait du club de Montville HB et de la présence d'un exempt dans la Poule B, la Commission Sportive Territoriale s'est réunie le 28 septembre afin de revoir l'organisation des Play-Downs du championnat Pré-Nationale/N3 Féminines et de formuler une proposition.

La présence d'un exempt dans la Poule B entrainera, à l'issue de la première Phase, un nombre de matchs inégal entre les équipes qui disputeront les Play-Downs.

Ainsi, afin que la deuxième phase Play-Downs – Pré-Nationale se déroule de manière équitable avec un classement de fin de saison non remis en cause, ci-dessous la proposition adoptée en Commission Sportive soumise au Bureau Directeur :

- Constitution 2 Poules de 6 à l'issue de la première Phase avec un exempt (10 B)
Poule A Play-Downs – Pré-Nationale : 5 A, 6 B, 7 A, 8 B, 9 A et 10 B (exempt)
Poule B Play-Downs – Pré-Nationale : 5 B, 6 A, 7 B, 8 A, 9 B et 10 A
- Matches aller/retour sur 10 dates sans conservation des points acquis lors de la 1^{ère} Phase. Ajout de 2 dates supplémentaires au calendrier 27/28 mai et 10/11 juin 2023.
- Règle des brûlages : Application N/2 sur l'ensemble des rencontres de la première Phase et deuxième Phase.
- Concernant les rétrogradations à l'issue du championnat, se référer à la grille des montées/descentes envoyée en début de saison, sachant bien entendu que l'exempt sera pris en compte dans les rétrogradations.

La proposition de la COC est validée par le Bureau Directeur.

3) Point CTA sur les désignations et stages de rattrapage réalisés début octobre

Yannick PETIT informe le Bureau Directeur que des stages de rattrapage ont été effectués par la CTA et les EDA de chaque Comité. Au niveau des désignations sur les matchs régionaux, la situation tend à s'améliorer.

La CTA continuera de désigner au maximum des JAJ sur les rencontres jeunes.

Concernant l'achat des tenues d'arbitres, Yannick PETIT informe le Bureau Directeur que la Ligue ne peut pas bénéficier d'une remise de 40% chez HUMMEL du fait de l'absence de partenariat exclusif signé entre la Ligue et le prestataire Hummel. En concertation avec le Président de la Ligue et les 5 Présidents de Comité, il a été décidé de proposer une offre très intéressante pour des tenues complètes d'arbitre chez le partenaire HN Sport avec la marque JAKO.

Un courrier sera envoyé à l'ensemble des clubs.

4) Lancement du recrutement d'une assistante administrative en remplacement de Corinne – Départ en retraite 31 juillet 2023

Le Président de la Ligue informe le Bureau Directeur que Corinne LESVENTES cessera son activité professionnelle à la Ligue pour faire valoir ses droits à la retraite à compter du 31 juillet 2023.

Il est proposé de lancer une offre d'emploi afin de pourvoir au remplacement de Corinne. La finalisation de la fiche de poste et le lancement de l'offre d'emploi seront effectués à compter de début novembre.

L'objectif étant un recrutement et une prise de fonction en avril/mai 2023 afin que la personne recrutée puisse travailler en tuilage avec Corinne pendant 3 mois.

Le Bureau Directeur valide la proposition du Président de la Ligue.

5) Présentation de la plateforme Eurécia gestion RH

Présentation de la plateforme RH Eurécia qui est destinée à la gestion des salariés. Cette plateforme permet à chaque salarié d'enregistrer son planning prévisionnel, son planning réalisé et ses demandes de congés.

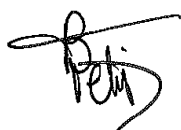
La gestion des heures et des congés est également assurée par Eurécia. L'employeur utilisera également cette plateforme pour effectuer les entretiens professionnels.

En accord avec le Trésorier Général, cet outil est utilisé par la Ligue à compter de cette saison.

Pour information, de nombreuses Ligues utilisent déjà cette plateforme. Le coût mensuel est de 89 €.


Fin de réunion à 21h00

Béatrice PETIT



Secrétaire Générale

Nicolas MARAIS



Président LNHB